

**Assemblée générale**

Soixante-cinquième session

Documents officiels

Distr. générale
14 décembre 2011
Français
Original : anglais

Cinquième Commission**Compte rendu analytique de la 40^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 26 mai 2011, à 10 heures

Présidente : M^{me} Stoica (Vice-Présidente) (Roumanie)
Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires :
M. Kelapile

Sommaire

Point 156 de l'ordre du jour : Financement des Forces des Nations Unies chargées
du maintien de la paix au Moyen-Orient (*suite*)

- b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.



En l'absence de M. Rosenthal (Guatemala), M^{me} Stoica (Roumanie), Vice-Présidente, prend la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 25.

Point 156 de l'ordre du jour : Financement des Forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (suite)

b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban (suite) (A/C.5/65/L.37)

Projet de résolution A/C.5/65/L.37 : Financement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban

1. **M. Ballantyne** (Nouvelle-Zélande), parlant en qualité de coordonnateur des consultations officielles relatives au point 156 b), dit que la Commission n'a pu se mettre d'accord sur le texte d'un projet de résolution.

2. **La Présidente** appelle l'attention sur le projet de résolution A/C.5/65/L.37, soumis par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine

3. **M. Di Luca** (Argentine), présentant le projet de résolution au nom du Groupe des 77 et de la Chine, rappelle qu'Israël n'a toujours pas donné suite aux nombreuses résolutions de l'Assemblée générale lui demandant de verser le montant de 1 117 005 dollars qu'il doit à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban en raison de l'incident survenu à Cana le 18 avril 1996. En conséquence, le Groupe présente un projet de résolution dans lequel l'Assemblée réaffirme ses demandes antérieures au quatrième alinéa du préambule et aux paragraphes 4, 5 et 14 du dispositif.

4. **La Présidente** dit que la Commission se prononcera sur le projet de résolution lors d'une séance ultérieure.

La séance est levée à 10 h 30.